



HAL
open science

Stratégie d'intervention sur un grand ensemble funéraire médiéval: l'exemple du prieuré de la Madeleine d'Orléans (Loiret)

Philippe Blanchard, Sacha Kacki, Jérôme Rouquet

► To cite this version:

Philippe Blanchard, Sacha Kacki, Jérôme Rouquet. Stratégie d'intervention sur un grand ensemble funéraire médiéval: l'exemple du prieuré de la Madeleine d'Orléans (Loiret). Carré F.; Hincker V.; Chapelain de Seréville-Niel C. Rencontre autour des enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux médiévaux, modernes et contemporains, Actes de la 7e Rencontre du Gaaf (Caen, 3-4 avril 2015), Publication du Gaaf, pp.81-91, 2018. hal-03154603

HAL Id: hal-03154603

<https://hal.science/hal-03154603>

Submitted on 1 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stratégie d'intervention sur un grand ensemble funéraire médiéval : l'exemple du prieuré de la Madeleine d'Orléans (Loiret)

Philippe BLANCHARD (Inrap ; UMR 5199 PACEA), Sacha KACKI (Inrap ; UMR 5199 PACEA ; Durham University) et Jérôme ROUQUET (Inrap ; UMR 5199 PACEA)

Résumé : En 2006 et 2007, une fouille sur le site médiéval d'un hôpital et d'un établissement monastique à l'ouest d'Orléans a été prescrite par le service régional de l'archéologie. Cette intervention, portant principalement sur des vestiges funéraires, a été préparée en amont pour répondre à des questions soulevées lors d'interventions précédentes conduites à proximité ou en raison de zones d'ombres subsistantes sur l'histoire du lieu. Une stratégie d'intervention par échantillonnage de sépultures a été mise en œuvre afin de couvrir la plus grande partie de l'emprise et avec l'espoir de faire apparaître des anomalies.

Mots-clés : Cimetière, hôpital, prieuré, échantillonnage

Le prieuré de la Madeleine d'Orléans (Loiret) se situait, au Moyen Âge, à environ 2 km à l'ouest de l'enceinte urbaine de la ville (**fig. 1**), dans un secteur rural bordé par deux voies de communication, l'une terrestre au nord (route Orléans-Blois passant par Meung-sur-Loire) et l'autre fluviale au sud (axe ligérien). Le lieu est connu dans l'histoire locale pour avoir abrité un des premiers prieurés de l'ordre de Fontevraud. Cet établissement religieux, fondé en 1113, accueillait, dans des espaces qui leur étaient propres, des frères et des moniales. Selon les sources textuelles, ce prieuré ne correspondrait pas à une création *ex-nihilo* mais réoccuperait l'emplacement d'un établissement hospitalier plus ancien. Un document conservé dans le cartulaire de la cathédrale Sainte-Croix mentionne en effet la présence d'une église, Sainte-Marie de l'Hôpital, vers 1021-1027. Cet établissement hospitalier aurait été cédé par l'évêque et un seigneur local à Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevraud, pour y établir un prieuré.

Selon les archives, le prieuré a connu plusieurs reconstructions, dont certaines font suite aux dégradations perpétrées lors de la guerre de Cent ans (siège d'Orléans en 1429) ou durant les troubles de la Réforme (saccage du prieuré à trois reprises entre 1562 et 1568). L'établissement monastique a été définitivement fermé en 1792 et ses bâtiments vendus comme Biens Nationaux. Ils ont été entièrement démantelés entre 1805 et 1811 (Blanchard *et al.*, 2010b, p. 457). Les terrains qu'ils occupaient ont par la suite été vendus en plusieurs lots à des propriétaires distincts, pour des activités industrielles diverses. À partir de 1811, un propriétaire privé a réuni les terrains du prieuré sous un seul et même lot et les a conservés jusqu'en 1831. En 1834, Jean-Baptiste de Vauzelles, conseiller à la cour royale d'Orléans, a acquit cette vaste propriété. Elle est reprise par son fils, avocat et poète, qui y réalise les premières fouilles archéologiques en 1870.

1. Historiques des interventions archéologiques

Huit interventions archéologiques ont été menées sur le secteur du prieuré depuis 1870 (**fig. 2**). Toutefois, si l'on compte administrativement sept interventions distinctes, outre celle menée à la fin du XIX^e siècle par Ludovic de Vauzelles, il convient de préciser que les interventions n° 3 à 6 relèvent d'un seul et même projet d'aménagement. L'intervention n° 3 correspond au diagnostic ayant donné lieu à la fouille n° 4. Toutefois, en raison de problème de financement, l'intervention n° 4 a été

subdivisée en trois lots. Ainsi, la cinquième opération n'est que la fouille de la partie occidentale de la fouille n° 4 et la suivante (n° 6) correspond à la fouille de la partie nord qui n'avait pu être réalisée au terme de l'intervention n° 4.

Le tout premier à s'intéresser au prieuré est Ludovic de Vauzelles qui décide de réaliser sur sa propriété une fouille afin de retrouver le chœur de l'église détruite quelques dizaines d'années auparavant (Vauzelles, 1873, p. 187-191). Il est très probable que l'une de ses motivations ait été de retrouver le tombeau de l'ancienne abbesse Marie de Bretagne, inhumée en ces lieux en 1477 (Blanchard *et al.*, 2009b). L'un des principaux résultats de l'intervention est la mise au jour de ce qui ressemble à une crypte ou un vaste caveau funéraire sous le chœur de l'ancienne l'église. L'auteur de la fouille évoque également la découverte d'un caveau rectangulaire vide d'ossements¹, qu'il attribue à l'abbesse Marie de Bretagne, probablement à tort (Blanchard *et al.*, 2010b, p. 385-409). Plusieurs fois dans son récit, il mentionne l'existence d'un grand nombre de sépultures, qu'il identifie comme antérieures à la crypte située sous le chœur de l'église.

La deuxième intervention archéologique correspond à un sauvetage urgent, réalisé en janvier et février 1987 par Dominique Petit et Véronique Lallemand, ingénieurs d'études au service régional de l'archéologie d'Orléans (Petit et Lallemand, 1987). Cette opération est menée préalablement à la destruction des anciens abattoirs de la ville (construits au XIX^e siècle), dont la partie la plus occidentale empiétait sur l'espace monastique. Au terme de la démolition, un important programme de construction d'immeubles était envisagé². Afin de qualifier l'occupation ancienne du sol dans le secteur menacé, quatre tranchées ont été ouvertes. Le rapport d'intervention, qui ne présente aucun relevé de coupes, est extrêmement succinct (2 pages) et peu exploitable. Il y est toutefois mentionné la présence d'un grand nombre de fosses sépulcrales supposées en lien avec le prieuré fontevriste.

La troisième intervention correspond à un diagnostic archéologique qui a concerné une surface de 5 600 m². Réalisée par l'Afan sous la direction de Pascal Joyeux en juillet 1998, cette opération a été motivée par le projet de construction d'un nouveau pont sur la Loire (pont de l'Europe) et la nécessité de réaménager les accès nord de celui-ci qui, selon les sources historiques, occupaient l'emplacement exact des principaux bâtiments monastiques. Les objectifs de l'intervention étaient de confirmer la nature de l'occupation médiévale, d'évaluer son niveau de conservation, mais également de rechercher la présence éventuelle de vestiges relevant d'occupations plus anciennes (antiques notamment). Les onze tranchées réalisées ont confirmé la présence d'un grand nombre de bâtiments médiévaux ainsi que d'une grande quantité de sépultures contemporaines de ces derniers. En revanche, aucun indice d'occupation antique n'a été mis en évidence.

La quatrième intervention a été la plus importante du point de vue de la surface explorée (9 000 m²). Motivée par les résultats obtenus lors du précédent diagnostic, elle a été effectuée par l'Afan sous la direction de Stéphane Lévêque entre octobre 1998 et le début du mois de mars 1999. L'objectif principal de ces fouilles était de comprendre l'organisation spatiale de l'établissement monastique et d'étudier son évolution depuis ses origines jusqu'à nos jours. L'accent portait bien évidemment en priorité sur la reconnaissance des principaux bâtiments conventuels (lieux de culte, de repos, de service et d'activités) dévolus aux moniales ou

¹ L'absence d'os dans le caveau s'expliquerait par les déprédations huguenotes de 1568.

² Ces bâtiments, aujourd'hui construits, sont situés autour des actuelles places Jean Monet, de l'Europe, Adénauer et Louis Armand (parcelle AK 201).

occupés par les frères³. La fouille avait également pour objectif de caractériser l'occupation funéraire. Elle visait, à cet égard, à identifier les différents espaces sépulcraux (moniales, frères, laïcs...), à caractériser les variations des modes d'inhumation et à qualifier les populations exhumées d'un point de vue biologique, par l'analyse de la mortalité (densité et âges au décès) suivant les périodes et celle de l'état de santé des individus selon les types de populations et les périodes (Levêque, 2002, p. 39-41). Pour la première fois⁴ l'aspect funéraire du site allait donc être pris en compte et deux postes d'anthropologues étaient prévus pour répondre à ces problématiques.

La campagne de fouille a été brutalement interrompue par l'aménageur au début de mars 1999 (soit deux mois plus tôt que prévu) suite à la décision soudaine de la municipalité de ne pas allouer le budget promis aux fouilles. Malgré cette fin prématurée, près de 6 000 m² ont pu être explorés de façon plus ou moins complète lors de l'intervention. Entre autres résultats, la fouille a permis de confirmer l'absence de vestiges antérieurs au IX^e siècle et a révélé l'existence d'une occupation du haut Moyen Âge (IX^e siècle) caractérisée principalement par un cimetière et par quelques structures interprétées à l'époque comme liées à « une activité profane » (Levêque, 2002, p. 255), correspondant à un habitat civil. Par ailleurs, elle a mis en évidence la construction, vers la fin du X^e siècle, d'une église et de quelques bâtiments qui semblent correspondre à ceux de l'établissement hospitalier mentionné dans les textes pour le début du XI^e siècle. Enfin, elle a confirmé l'occupation monastique du XII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. L'église, le cloître et les principaux bâtiments conventuels ont été entièrement fouillés, ainsi que les sépultures d'au moins 336 individus.

La cinquième intervention, menée entre mars et juin 2000, a concerné la partie occidentale du site, sur une surface de 900 m². Il s'agissait d'une partie de l'emprise de la fouille de 1998-1999 qui n'avait pu être fouillée en raison de la fin prématurée en mars 1999 (*cf. supra*). L'absence d'investigations archéologiques sur cette partie du terrain avait permis au service régional de l'archéologie (SRA) de bloquer le projet d'aménagement en vue de protéger les vestiges non fouillés. La reprise des travaux de construction étant conditionnée par la réalisation préalable d'une fouille, une nouvelle intervention archéologique a pu être menée à son terme. La partie du site explorée à cette occasion n'a pas livré de bâtiment mais une exceptionnelle concentration de sépultures, quelques éléments de délimitation spatiale (fossés et palissades composées de trous de poteau), ainsi que quelques fosses. Les vestiges découverts dataient pour l'essentiel des IX-XII^e siècles.

Sur le plan des vestiges funéraires, les opérations de 1998-1999 et de 2000 ont entraîné l'exhumation des squelettes de 472 individus inhumés entre le IX^e et le XVIII^e siècle, permettant l'une des premières études funéraires d'envergure en région Centre⁵. Si l'intervention de terrain s'est faite en deux temps, l'étude anthropologique a en revanche pu être conjointe. Toutefois, en raison d'une réduction drastique du budget d'étude, la totalité des squelettes n'a pas pu être étudié. Ainsi, seulement 146 individus (31 % de l'ensemble) ont

³ L'ordre de Fontevault étant un ordre double, le prieuré possédait des espaces réservés aux membres de chaque sexe au sein d'une même clôture.

⁴ Sans compter l'évaluation durant laquelle plusieurs tombes avaient été fouillées minutieusement et intégralement.

⁵ Cela sous-entend une fouille minutieuse ainsi qu'une étude rigoureuse menée par des anthropologues formés aux méthodes et problématiques récentes de l'anthropologie et de l'archéologie funéraire.

fait l'objet d'une étude complète. Par ailleurs, on peut déplorer le fait que le choix des individus étudiés ait été plus ou moins aléatoire au sein des cinq périodes chronologiques reconnues et que certaines problématiques initiales n'aient finalement pas été prises en compte. En conséquence, les résultats obtenus n'ont été que partiellement exploitables, tant du point de vue funéraire *stricto sensu* que du point de vue de la compréhension globale du site.

La sixième intervention, réalisée entre septembre 2006 et mai 2007 sous la direction de l'un d'entre nous (P. B.) constituait, à l'instar de la précédente, la reprise des investigations archéologiques initialement planifiées durant l'intervention n° 4. Elle a concerné la partie nord du site sur une surface de 2 000 m². La problématique générale et la stratégie d'intervention mise en œuvre, qui représentent le cœur de notre contribution, seront développées dans la suite de notre propos.

La septième opération, a été motivée par l'aménagement de la seconde ligne du tramway d'Orléans. En 2010, le tracé de cette ligne était envisagé rue du faubourg Madeleine, soit à l'emplacement de l'ancien chemin médiéval reliant Orléans et Meung-sur-Loire. Cette intervention a donc porté sur un secteur situé sur les marges nord du terrain exploré en 2006-2007, à savoir sur la limite septentrionale de l'enceinte du prieuré et sur la voirie médiévale ayant probablement une origine antique. L'objectif de la fouille était de confirmer la présence des différents tracés des axes de circulation selon les périodes, d'observer la limite nord du prieuré (enceinte et bâtiments) et de documenter la poursuite éventuelle des inhumations au nord de l'espace de circulation.

Enfin, la dernière opération était elle aussi liée à l'implantation du tramway. Elle a concerné un espace distant de 50 m au nord-ouest des terrains de l'intervention n° 7. L'objectif principal était de reconnaître les traces d'occupations humaines (habitat, aire funéraire) et de déterminer leurs éventuels rapports avec l'espace hospitalier ou monastique.

2. Problématique et stratégie d'intervention de la fouille de 2006-2007

En 2006, l'Inrap a été sollicité pour réaliser la sixième intervention sur ce site. Outre la réalisation de la fouille et la restitution des observations auxquelles elle aurait donné lieu, les prescriptions imposaient la rédaction d'un rapport global, qui synthétiserait les résultats des opérations antérieures et replacerait toutes les données acquises dans une perspective d'ensemble (archéologique mais aussi historique), ce qui n'avait jamais été réalisé jusqu'alors. Un projet scientifique d'intervention (PSI) a été élaboré par l'Adjoint Scientifique et Technique⁶ assisté par deux anciens responsables de secteurs⁷ de la fouille de 1998-1999 pour prendre en compte l'expérience des opérations précédentes.

Les parcelles faisant l'objet de la prescription correspondaient à un terrain de forme grossièrement triangulaire et d'une surface de 2 000 m². Cet espace et les éventuels vestiges qu'il contenait n'étaient absolument pas mentionnés dans le rapport rendu en 2002 par Stéphane Lévêque⁸. Nous savions seulement que les secteurs limitrophes⁹ avaient livré en 1998-1999 un nombre conséquent de sépultures. De plus, le diagnostic réalisé en 1998 n'avait pas concerné ce secteur en raison de l'indisponibilité des parcelles. Les responsables de

⁶ Thierry Massat.

⁷ Sébastien Jesset et Philippe Blanchard.

⁸ Rapport non validé par la CIRA, diffusion très restreinte.

⁹ Zone 2 au nord-est, zone 7 à l'est et au sud-est et zone 9 à l'ouest et au sud-ouest (fig. 2).

secteurs se souvenaient uniquement que l'intervention de fouille de 1998-1999 n'avait pas touché cet espace (malgré un décapage) et que ce dernier était considéré comme recelant une importante concentration de structures funéraires.

Sans avoir une estimation très précise du nombre de structures funéraires attendues, il était à peu près certain que nous serions confrontés à plusieurs centaines, voir plusieurs milliers de sépultures. Il a donc été nécessaire d'élaborer une stratégie d'intervention en adéquation avec ce paramètre. Dès le début, il nous a semblé irréaliste d'espérer fouiller la totalité des tombes. Il a donc été décidé de procéder à la fouille d'un échantillonnage raisonné de tombes, avec pour objectif de documenter les différents modes d'inhumation et leur succession durant les dix siècles d'occupation funéraire du site. Il s'agissait d'appréhender l'évolution des architectures funéraires et des modalités d'inhumation, ceci afin de dater au mieux les sépultures et d'établir un phasage précis de l'occupation funéraire. L'opération devait également permettre de discuter le recrutement de la population inhumée, en autorisant éventuellement l'identification de groupes particuliers, qui pourraient être interprétés comme réunissant des religieux (frères ou moniales), des malades (invalides) ou des individus sélectionnés selon des critères d'âge (par exemple, des personnes âgées prises en charges par un hospice ou des jeunes enfants accueillis par un orphelinat). À cette fin, nous avons décidé d'ouvrir des secteurs relativement restreints en surface (de 25 à 100 m² environ) mais localisés de telle sorte qu'ils permettraient de couvrir les différents secteurs de l'emprise et pourraient faire apparaître d'éventuelles sectorisations spatiales des inhumations. Il était aussi convenu avec le SRA que si l'une de ces fenêtres d'exploration révélait une particularité, elle pourrait faire l'objet d'un agrandissement et d'une concentration de moyens afin de mieux étudier cette spécificité. L'objectif d'une telle stratégie était de pouvoir être réactif, en permettant à l'équipe de s'adapter rapidement aux questionnements soulevés par le déroulement de la fouille.

3. Méthode de fouille

Le décapage effectué en 2006 a consisté, pour l'essentiel, à remettre à nu le substrat dans une zone qui avait déjà été décapée (mais non fouillée) durant l'intervention de 1998-1999. Lors de cette précédente opération, des passes mécaniques successives avaient en effet été réalisées jusqu'à atteindre le terrain naturel, afin d'identifier les vestiges les plus anciens. Suite à l'arrêt prématuré de la fouille, un film géotextile avait été posé sur le substrat par l'équipe d'archéologues et l'aménageur avait fait épandre au-dessus une couche de sable. Le niveau de 1998-1999 a donc pu être facilement retrouvé sur une surface d'un peu plus de 1 700 m². La partie nord du site n'avait jamais fait l'objet d'un décapage. Elle a donc été ouverte partiellement sur 272 m² en 2007 afin de pouvoir être fouillée. Le reste de cette frange nord a été traité en 2010.

Quatre nouvelles zones ont été définies (12 à 15) avec pour chacune un à plusieurs secteurs (**fig. 3**).

La répartition de ces derniers n'est pas aléatoire ; elle répond à une volonté de couvrir différents points de l'emprise et elle a, dans certains cas, été motivée par des questionnements bien précis. Ainsi, le secteur 1 a été implanté à l'extrémité nord-est de l'emprise et agrandi en direction du sud-ouest afin de comprendre la nature d'une perturbation, qui s'est révélée être une cave. Le secteur 2, qui formait une bande rectangulaire d'orientation nord-sud, était localisé au niveau d'une limite fossoyée qui

paraissait marquer la frontière sud de l'espace funéraire¹⁰. Le secteur 3 a été implanté à l'emplacement d'un large fossé d'orientation est-ouest, dont le retour nord-sud avait été identifié en 1998-1999. Cette structure semblait former une limite spatiale importante pour les tout débuts de l'occupation du site. La localisation du secteur 4 a été dictée par la proximité de l'église fouillée en 1998-1999. L'exploration d'un secteur situé sur le parvis de l'église¹¹ devait nous permettre d'évaluer si l'édifice avait eu une influence sur les caractéristiques des inhumations (architecture des tombes, type de population inhumée, etc.). Le secteur 5 a été implanté dans un espace où le décapage avait révélé une extrême densité de structures archéologiques et où il était impossible de distinguer les creusements des fosses individuelles. Sa fouille devait permettre de comprendre cette concentration de structures. C'est la même logique qui a prévalu pour le secteur 7, à l'emplacement duquel la fouille de 1998-1999 avait révélé la présence de murs formant un « U », sans qu'aucune information à leur sujet soit pour autant consignée dans le rapport relatif à cette opération (Levêque, 2002). Les secteurs 6, 6 bis et 8 ont, quant à eux, été choisis en raison de leur position centrale. Ils offraient en outre la possibilité d'appréhender d'éventuelles phases d'inhumation spécifiques, soupçonnées par l'existence de décalages dans l'orientation de certaines fosses sépulcrales. Les surfaces ouvertes pour chaque secteur ainsi que leurs limites ont été définies plus ou moins aléatoirement en veillant toutefois à avoir une superficie suffisante qui permettent de fouiller un nombre suffisant de sépultures. Ainsi, c'est surtout la localisation des secteurs que nous avons privilégié afin de couvrir l'ensemble de l'emprise.

La durée de l'intervention était initialement fixée à six mois. Pour répondre aux objectifs énoncés précédemment, le projet scientifique prévoyait une équipe composée de 16 personnes, incluant un responsable d'opération, deux responsables de secteur, un anthropologue¹², un responsable du mobilier et onze techniciens. L'équipe a été renforcée ponctuellement pour compenser les absences (congé, formation, maladies...). Globalement, sur ces 16 personnes, 13 à 14 étaient assignées aux tâches de terrain (principalement la fouille de sépultures) et deux à trois (par rotation) se consacraient, durant la fouille, au lavage de l'intégralité du mobilier.

Les changements intervenus dans le mode de recrutement des membres de l'équipe a, avec l'accord de l'aménageur, conduit à une réduction des effectifs compensée par un allongement des délais d'intervention (neuf mois au lieu de six). Du point de vue matériel, les moyens mis en œuvre sont demeurés relativement classiques. Deux grands abris de 6 m par 6 m ont permis de palier en partie aux intempéries et trois bungalows ont été consacrés au traitement du mobilier¹³.

4. Principaux résultats

¹⁰ Aucune inhumation n'a été mise au jour au sud de cette limite, tant en 1998-1999 que lors de l'opération de 2006-2007.

¹¹ Le centre du secteur 4 était situé à environ 8 m au nord-ouest de l'angle nord-ouest du lieu de culte érigé entre le XI^e et le XIII^e siècle.

¹² En cours de fouille, un deuxième anthropologue a été recruté.

¹³ L'un était dévolu au lavage et complété d'une station de lavage extérieure avec un nettoyeur à haute pression. Un autre, doté de chauffage et de ventilateurs, était réservé au séchage du matériel. Un dernier était dévolu à la mise en sac, l'enregistrement dans une base de données et le stockage temporaire.

La multiplication de petits secteurs de fouille à différents endroits du site a permis, selon nous, une bonne compréhension de la réalité générale du terrain, tant du point de vue de la nature de l'occupation (espaces bâtis, espaces funéraires) que de sa chronologie. Les données acquises lors de l'opération de 2006-2007 ont confirmé certaines hypothèses émises lors des interventions précédentes mais ont surtout permis de corriger ou rediscuter certains aspects qui étaient demeurés peu clairs ou qui posaient des difficultés d'interprétation. Les informations recueillies lors de cette opération et des précédentes ont fait l'objet d'une analyse conjointe et ont été mises en perspective avec les documents issus des sources textuelles et iconographiques. Des hypothèses ont alors pu être formulées sur la base de comparaisons avec d'autres sites de nature similaire fouillés en France.

La fouille de 2006-2007 a ainsi permis de confirmer l'origine de l'occupation¹⁴, qui remonterait au début du IX^e siècle (période 2). Cette hypothèse avait été formulée dans le rapport de 2002, mais les nouvelles données ont conduit à démentir la coexistence d'une occupation domestique et funéraire. En définitive, l'occupation domestique occupait dans un premier temps la majeure partie du terrain (phase A), et a été remplacée par un lieu de culte (à l'est) autour duquel s'est développé un cimetière (phase B ; **fig. 4**).

La première phase d'occupation a livré un large fossé formant un enclos ouvert à l'est et un très grand nombre de structures domestiques (fosses, citernes...). Quelques bâtiments légers sur poteaux, dont le plan est la plupart du temps difficile à préciser en raison des lacunes dues aux creusements postérieurs, ont pu être proposés. Cette première occupation pourrait correspondre à un espace monastique, sur le modèle de celui identifié pour le VII^e siècle par Étienne Louis¹⁵ dans le département du Nord sur le site du prieuré de Hamage (Louis, 1999). Dans un deuxième temps, les bâtiments furent détruits, une église érigée et des tombes, majoritairement d'adultes, furent creusées à la périphérie de cette dernière. L'espace funéraire se compose de deux pôles : l'un au sud est bien organisé en quatre à cinq rangées de 60 sépultures et le second, à l'ouest et au nord de l'église, semble moins dense, avec une quinzaine de tombes reconnues.

Huit sépultures datant de cette phase funéraire ont été mises au jour dans les secteurs 1 et 4¹⁶. L'attribution à cet horizon chronologique a été facilitée par l'identification d'un mode d'inhumation différent de celui qui sera utilisé à la période suivante sur le site. En effet, la détermination d'une très grande majorité d'espaces vides pour la décomposition du corps, la conservation de traces ligneuses de formes rectangulaires et la rareté des pierres de calage, permet de suggérer fortement des dépôts des corps en cercueils de bois (non cloués, probablement chevillés) dans des fosses très larges (**fig. 5**, période 2) (Blanchard *et al.*, 2010b, p. 153-155 ; Duneufjardin 2008 : 14-15).

La période 3 correspond à la phase « hospitalière » du site (**fig. 6**). Elle semble débuter dans le courant du X^e siècle, couvre tout le XI^e siècle et perdure probablement encore quelques années après l'arrivée des fontevristes, au tout début du XII^e siècle. L'église érigée antérieurement est reconstruite¹⁷ mais le pôle funéraire de la période précédente (phase 2B) est abandonné, comme le prouve la construction à son emplacement d'un bâtiment

¹⁴ Une première occupation, probablement antique, a également été identifiée. Il s'agit d'une voie bordée d'espaces agricoles.

¹⁵ Enclos palissadés et fossoyés comprenant des bâtiments sur poteaux environnés de fosses dépotoirs. Les bâtiments sont interprétés à Hamage comme de petites cellules pour les religieux.

¹⁶ Au total entre 1998 et 2006, 23 sépultures de ce type ont été fouillées.

¹⁷ Enregistrée sous le numéro B3 ; ses dimensions sont désormais assurées (27 m par 9 m), ce qui n'était pas le cas à la période précédente.

quadrangulaire (B4), de 6,20 m par 7 m, interprété comme une cuisine. Un autre bâtiment rectangulaire (B5), de 14 m par 10 m, doté de deux pièces excavées, est construit au nord de l'église. Sa fonction est indéterminée. Il est possible d'y voir, dans un contexte hospitalier, une salle d'accueil ou salle des malades mais aucun indice ne permet d'être affirmatif. D'autres maçonneries ont aussi été observées au sud du site, dans un secteur très arasé, ce qui rend difficile toute reconstitution. Si ces murs pourraient appartenir à un unique bâtiment (B6), cette possibilité est contredite par les dimensions hors norme qu'aurait eues l'édifice. Il est plus probable que ces maçonneries soient les vestiges de plusieurs petits bâtiments.

La moitié nord du site est caractérisée par le développement d'un vaste espace funéraire couvrant au moins 5 000 m². Cet espace funéraire est limité au nord par le chemin d'Orléans à Meung-sur-Loire, à l'ouest par une palissade¹⁸ et au sud par un fossé. Des inhumations ont été pratiquées tout autour du bâtiment B5 ainsi qu'à l'ouest et au nord de l'église¹⁹. En revanche, l'espace au sud de l'église n'a livré presque aucune tombe.

Les fosses sépulcrales de cette période²⁰ sont très caractéristiques et se distinguent nettement de celles des occupations funéraires antérieures et postérieures. Elles ont été creusées de manière à ménager des banquettes latérales et parfois une alvéole céphalique donnant à la tombe un plan anthropomorphe. Les banquettes étaient utilisées pour déposer des baguettes de bois transversales, qui venaient elles-mêmes soutenir des planches de bois disposées longitudinalement en avant du corps du défunt (**fig. 5**, période 3). La présence d'un linceul est supposée pour 104 des 255 sépultures datées de cette phase, sur la base d'observations taphonomiques (situation des ossements révélatrice d'une constriction du corps) ou de la conservation de vestiges textiles. La fouille du secteur 8 a par ailleurs permis de mettre en évidence des divergences d'orientation des sépultures et ainsi d'établir que celles-ci s'inscrivaient dans au moins trois trames distinctes qui se superposaient (**fig. 7**). Cette observation permet de suggérer l'existence d'une gestion raisonnée de l'espace d'inhumation, le creusement des fosses ayant été pratiqué en rangées.

Pour cette période, le dénuement des défunts est extrême. Sur l'ensemble des inhumations fouillées, seul a été mis au jour un anneau en argent. La datation des sépultures a été établie à partir de la chronologie relative, des quelques tessons de céramiques recueillis dans les comblements des tombes, de datations radiocarbone et d'éléments de chrono-typologie des architectures. En effet, les sépultures à banquettes et couverture de bois, bien qu'elles soient attestées en Europe occidentale entre le VII^e et le XIII^e siècle, sont surtout fréquentes entre le X^e et le XII^e siècle (Blanchard et Poitevin, 2012).

L'étude anthropologique n'a pas révélé d'anomalie flagrante en termes de répartition sexuelles (56 % d'hommes pour 44 % de femmes). L'analyse des âges au décès des 255 individus fouillés en 2006-2007 montre qu'il existe un déficit de l'effectif immature, particulièrement marqué pour les classes d'âges regroupant les individus les plus jeunes. En

¹⁸ Elle est remplacée dans le cours de la même période par un fossé d'orientation nord-sud.

¹⁹ Des inhumations de la période 3, tant antérieures que postérieures au bâtiment B5, ont été mises au jour, ce qui prouve que celui-ci a été construit après le développement de l'espace funéraire et qu'il a ensuite été détruit pour que le terrain redevienne un lieu d'inhumation.

²⁰ Pour cette période chronologique, 255 inhumations ont été fouillées en 2006-2007, sur un total d'un peu plus de 400 toutes interventions confondues. La figure 6 présente les sépultures fouillées (gris foncé) et celles non fouillées dont les limites apparaissaient au sol et simplement relevées au théodolite (gris clair).

revanche, 75 % des individus adultes semblent avoir dépassé l'âge de 40 ans. Si ce taux peut sembler important, il reste parfaitement conforme à un schéma de mortalité archaïque (Blanchard *et al.*, 2010a). D'un point de vue pathologique, l'étude a mis en évidence la faible fréquence des manifestations dégénératives (arthrose) et des autres affections communes chez les individus âgés (par exemple, fractures d'origine ostéoporotique). L'étude n'a également révélé aucun cas de pathologie invalidante ayant pu justifier la prise en charge d'individus sur le long terme par l'établissement. Les indices de maladies infectieuses sont relativement peu nombreux (présents chez 10 % des individus), cette observation devant toutefois être pondérée par le fait que seules sont perceptibles sur le squelette les séquelles d'infections sub-aiguës ou chroniques, la rapidité d'action des infections aiguës excluant toute possibilité de développement de lésions osseuses.

L'ensemble des données acquises pour la période 3 semble confirmer la présence d'un établissement que l'on peut rapprocher de l'hôpital mentionné dans les textes. Sa position le long d'une route et d'un fleuve très fréquenté est conforme à celle connue pour d'autres structures hospitalière médiévales (Blanchard *et al.*, 2010b, p. 224-226). Il faut toutefois apporter ici quelques précisions sur le vocable utilisé pour décrire cet établissement. En effet, le terme latin *hospitalis* ne désigne pas uniquement un établissement de soins comme nous l'entendons de nos jours, mais plutôt, voire surtout, une structure liée à l'accueil et à l'hospitalité. Sans exclure la possibilité que des soins aient été pratiqués en ces lieux, l'hôpital de la Madeleine avait plus probablement vocation à l'accueil et à l'hospitalité temporaire des voyageurs et pèlerins de passage. On devait y trouver un endroit pour se reposer, se sustenter et pour assister à des offices religieux. Les soins pratiqués étaient plus certainement destinés à soulager qu'à guérir et concernaient peut-être plus l'âme que le corps lui-même. Sans pouvoir être affirmatif sur ce point concernant le site de la Madeleine, on peut tout au moins noter que les résultats de l'étude anthropologique ne permettent pas de supposer que l'établissement ait eu une fonction d'orphelinat ou d'hospice pour des personnes âgées, des invalides ou des handicapées (Blanchard *et al.*, 2009a).

Le début de la période 4 est fixé par l'arrivée des fontevristes sur le site, intervenue selon les archives en 1113. D'un point de vue archéologique, les données relatives aux débuts du prieuré sont rares. Elles suggèrent que l'installation des religieux s'est faite dans des bâtiments préexistants. L'église précédemment érigée est toujours en place (**fig. 8**, phase A) mais comprend désormais un bas-côté sud²¹ et une chapelle accolée à ce dernier (**fig. 8**, phase B). On continue à inhumér²² mais les nouvelles tombes semblent alors se concentrer à l'intérieur et aux abords immédiats de l'église. Une vingtaine d'inhumations ont ainsi été reconnues à quelques mètres au nord-ouest du portail de l'église²³ et une dizaine dans le bas côté sud. La chapelle ne contenait quant à elle que deux tombes. Le mode d'inhumation est le même que celui de la période précédente, du moins pour les sépultures mises au jour à l'ouest de l'église (fosses couvertes d'une simple couverture de bois supportée par des

²¹ Il semble que le bas-côté nord ait été construit lors de la période précédente.

²² Globalement, ces inhumations sont datées des XII^e ou XIII^e siècles. En raison des écarts entre les bornes chronologiques de chaque sépulture, il n'est pas exclu toutefois que certaines d'entre elles appartiennent en réalité à la période précédente. Cependant, l'espace situé face au portail de l'église est assurément utilisé en qualité d'aire funéraire lors de la période 4.

²³ Les sépultures étaient plus nombreuses mais les contraintes de temps et de moyens ont empêché de les fouiller en intégralité. Il faut considérer que les tombes étaient disposées devant l'ensemble du portail de l'église.

banquettes). En revanche, certaines des tombes situées dans le bas-côté sud correspondent à une variante architecturale des précédentes car les banquettes, au lieu d'être taillées dans le calcaire, sont maçonnées à l'aide de pierres liées au mortier. Si la fonction de ces banquettes est la même (support pour des traverses qui maintenaient une couverture de planches), elles bénéficient d'un mode de construction plus élaboré pouvant être lu comme la marque de défunts privilégiés (prieures ?). L'étude anthropologique des individus inhumés dans le bas-côté a révélé l'absence d'individus immatures et d'hommes, du moins parmi les sujets dont le sexe a pu être déterminé. Cette observation suggère qu'il s'agit des tombes des religieuses de la première communauté fontevriste. En revanche, la population inhumée devant le portail de l'église est plus hétérogène. Parmi les individus concernés, on dénombre des sujets immatures (5 sur 19), ainsi que de trois hommes et huit femmes. Ce groupe différent pourrait témoigner de la persistance d'inhumations de laïcs au même endroit que durant la période 3. L'emprise des fouilles de 2006-2007 et 2010 n'a livré aucune sépulture postérieure au XIV^e siècle. Il semble qu'à partir de cette période, l'espace funéraire en fonction durant la période 3 ait été délaissé. Il est ensuite probablement utilisé comme une cour d'accueil, en périphérie de laquelle étaient organisées des activités pour le fonctionnement de l'établissement monastique. Un nouvel espace funéraire a été mis en place vers l'est, au nord d'une nouvelle église, dans cette dernière, ainsi que dans les galeries du cloître érigé au sud du lieu de culte.

5. Conclusions

La stratégie élaborée dans le cadre de l'opération de 2006-2007 était destinée à mettre en évidence la variabilité et l'évolution des modes d'inhumation des défunts et d'identifier d'éventuelles anomalies dans leur recrutement. À cette fin, l'objectif fixé n'était pas de fouiller un maximum de sépultures mais plutôt de d'étudier de façon exhaustive et minutieuse de petits secteurs répartis en différents emplacements sur l'emprise des terrains concernés. Nous espérons ainsi mettre en évidence des spécificités propres au contexte hospitalier et à l'occupation monastique.

La fouille et l'étude de près de 300 sépultures ont permis de comprendre le fonctionnement et la chronologie de l'espace fouillé. Si la stratégie adoptée lors de l'intervention n'a finalement révélé que de rares anomalies de recrutement autorisant la distinction de groupes populationnels spécifiques (cas des religieuses du bas côté), ce résultat ne remet pas pour autant en cause la démarche méthodologique, qui s'est montrée particulièrement efficace pour aborder les questions de chrono-typologie.

Le grand nombre de défunts inhumés sur le site aux X^e et XII^e siècles semble constituer une anomalie. En effet, l'estimation de 3 000 défunts minimum pour une période qui couvre deux siècles maximum implique un rythme des décès important, à savoir plus d'un par mois. Un tel taux de mortalité ne peut être envisagé qu'en considérant que l'établissement hospitalier aurait accueilli un effectif très important de personnes. Cette hypothèse apparaît peu vraisemblable. En effet, malgré un plan incomplet et une forte probabilité que d'autres bâtiments aient été présents hors de l'emprise, plus à l'est, l'hôpital ne paraît pas avoir été dimensionné pour accueillir une population conséquente. À ce titre, l'hypothèse que nous privilégions est que le cimetière aurait été un espace funéraire mixte où les défunts de l'établissement hospitalier auraient été inhumés au même titre que d'autres individus, dont l'identité demeure plus difficile à déterminer. Il pourrait s'agir d'étrangers décédés à Orléans et ne pouvant se faire inhumer dans les cimetières paroissiaux, réservés par définition aux paroissiens. Peut-être y trouve-t-on aussi des pauvres qui ont préféré se faire enterrer en ces

lieux pour éviter des frais liés à l'inhumation dans des cimetières *intra-muros*. On peut enfin envisager que l'importance des reliques ou le prestige de l'établissement ait conduit une partie des habitants de la ville à élire sépulture en ce lieu.

Les modalités de gestion funéraire et le recrutement des défunts au sein de groupes populationnels variés sont certainement d'autres facteurs qui excluent l'identification d'anomalies spécifiques, en l'absence d'une sectorisation de l'espace d'inhumation selon l'origine des défunts.

Bibliographie

Atlas 2005 : ATLAS (2005) – *Atlas archéologique, jeu de plans*. Orléans, Service d'Archéologie Municipal d'Orléans, cahiers d'archéologie, n°11, 12 et 13, 100 p.

Blanchard et al. 2009a : BLANCHARD P., KACKI S. et ROUQUET J. (2009a) – Populations des cimetières d'hôpitaux : un reflet de leur fréquentation ? La Madeleine à Orléans (Loiret) aux Xe-XI^e siècles. DELATTRE V. et SALLEM R. (dir.), *Décrypter la différence, lecture archéologique et historique de la place des personnes handicapées dans les communautés du passé*, Paris, CQFD, p. 157-162.

Blanchard et al. 2009b : BLANCHARD P., KACKI S., ROUQUET J. et BERTRAND L. (2009b) – Découverte exceptionnelle dans le prieuré fontevriste de la Madeleine à Orléans : la sépulture de l'abbesse Marie de Bretagne ? *Actes du 2^e Colloque International de Pathographie, Loches, 6-8 avril 2007*, Paris, De Boccard, p. 131-168.

Blanchard et al. 2010a : BLANCHARD P., KACKI S. et ROUQUET S. (2010a) – L'établissement hospitalier des Xe-XI^e siècles de la Madeleine à Orléans. Essai de caractérisation des espaces et de la population. CLECH-CHARTON S. (dir.), *Les établissements hospitaliers en France du Moyen Âge au XIX^e siècle, Espaces, objets et populations, Actes du colloque de Tonnerre des 4 et 5 septembre 2008*, Dijon, éditions universitaires, p. 301-322.

Blanchard et al. 2010b : BLANCHARD P., CUNAUT M., KACKI S., POITEVIN G., ROUQUET J. et YVERNAULT F. (2010b) – *Orléans, La Madeleine : hospitalité et recueillement à travers différentes occupations (IX^e-XVIII^e s.)*. *Rapport Final d'Opération*. Orléans, Inrap, service régional de l'archéologie, 5 vol., 2392 p.

Blanchard et Poitevin 2012 : BLANCHARD P. et POITEVIN G. (2012) – Restitution d'une architecture en bois dans les tombes à banquettes (X-XI^e siècles) : l'exemple du site de la Madeleine à Orléans. CARRÉ F. et HENRION F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ? Actes de la table ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009*, Saint-Germain-en-Laye, mémoires publiés par l'AFAM, XXIII, p. 389-396.

Duneufjardin 2008 : DUNEUFJARDIN P. (2008) – Analyse archéo-anthropologique du site de la Madeleine à Orléans (IX^e-XII^e s.). Des indices pour une population de type hospitalier, Mémoire de Master 2, Université de Bordeaux 1, 70 p.

Lévêque 2002 : LÉVÊQUE S. (2002) – *Pont Ouest, Accès Nord, Prieuré de la Madeleine (Site n° 45234095 AH). Rapport de fouilles préventives*. Orléans, Inrap, service régional de l'archéologie, 270 p.

Louis 1999 : LOUIS É. (1999) – « *Sorores ac fratres in Hamatico degentes* ». Naissance, évolution et disparition d'une abbaye au Haut Moyen Âge : Hamage (France, Nord). *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 29, p. 17-47.

Petit et Lallemant 1987 : PETIT D. et LALLEMAND V. (1987) – Orléans : Abbaye de la Madeleine (Anciens abattoirs) Orléans, service régional de l'archéologie, 2 p.

Vauzelles 1873 : DE VAUZELLES L. (1873) – *Histoire du prieuré de la Magdeleine lez-Orléans de l'ordre de Fontevraud*. Paris, J. Baur, 342 p.

Figures

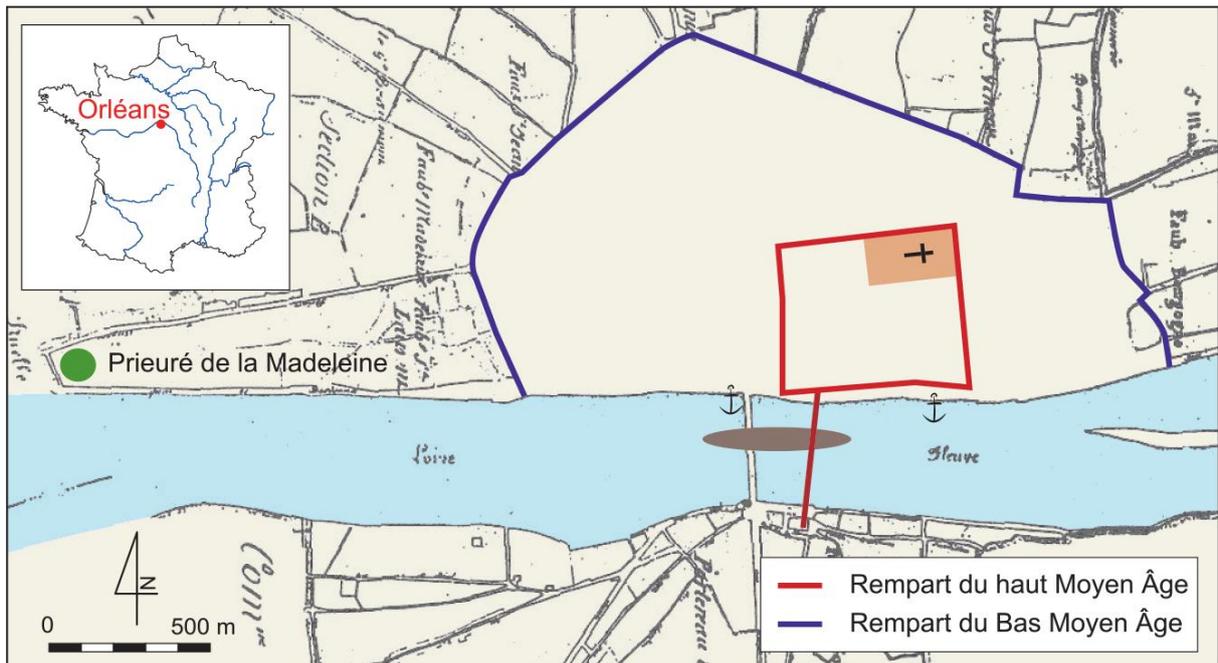


Fig. 1. Plan des différentes interventions sur le site depuis 1870 sur fond cadastral (Orléans, section AK ; Saint-Jean-de-la-Ruelle, sections AS et AR ; DAO : B. Marsollier).

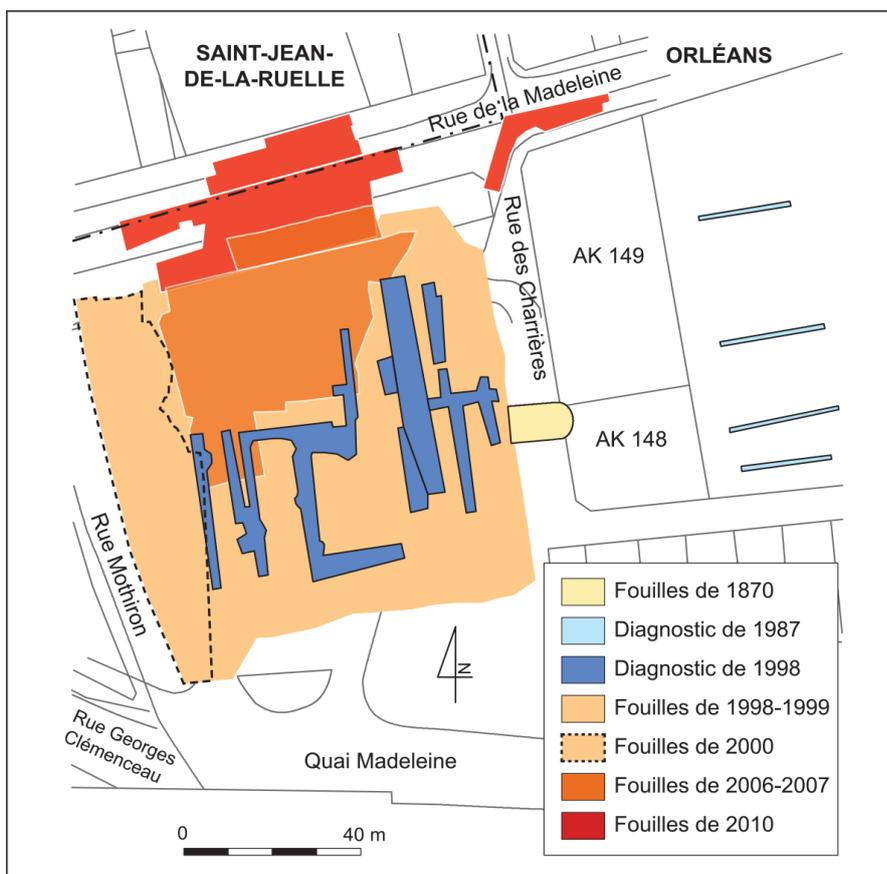


Fig. 2. Plan de répartition par zone et secteur des fouilles de 1998, 2000 et 2006 (DAO : B. Marsollier).

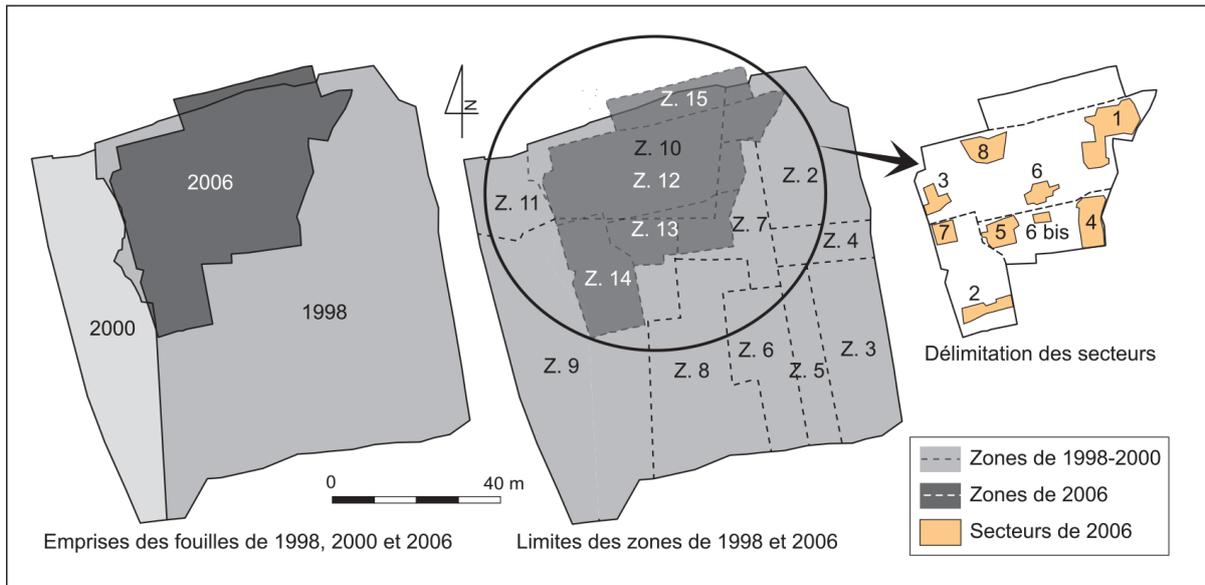


Fig. 3. Plan de l'occupation de la période 2 : IX^e-début du X^e siècle (DAO : B. Marsollier et P. Blanchard).



Fig. 4. Restitution du mode d'inhumation durant la période 2, phase B (P. Blanchard).

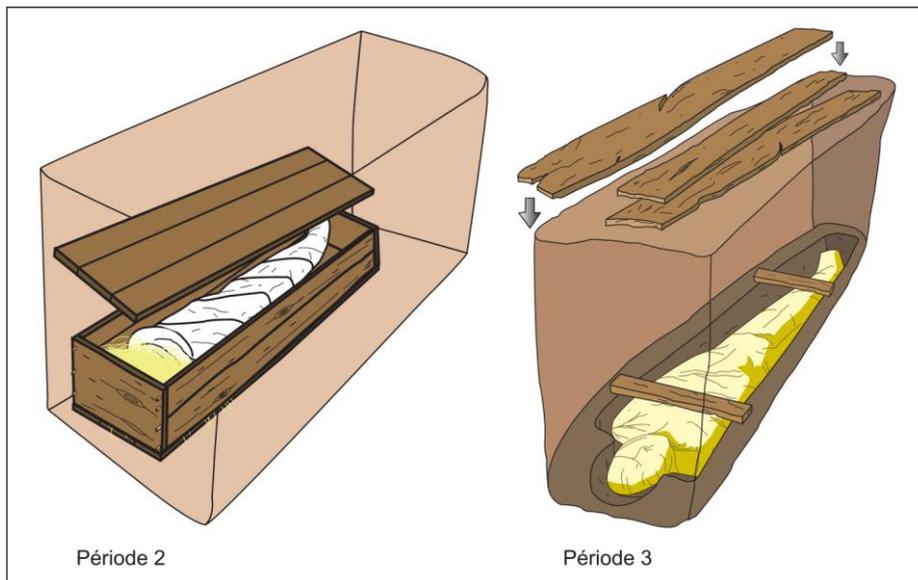


Fig. 5. Plan de l'occupation de la période 3 : X^e-XII^e siècles (DAO : B. Marsollier et P. Blanchard).

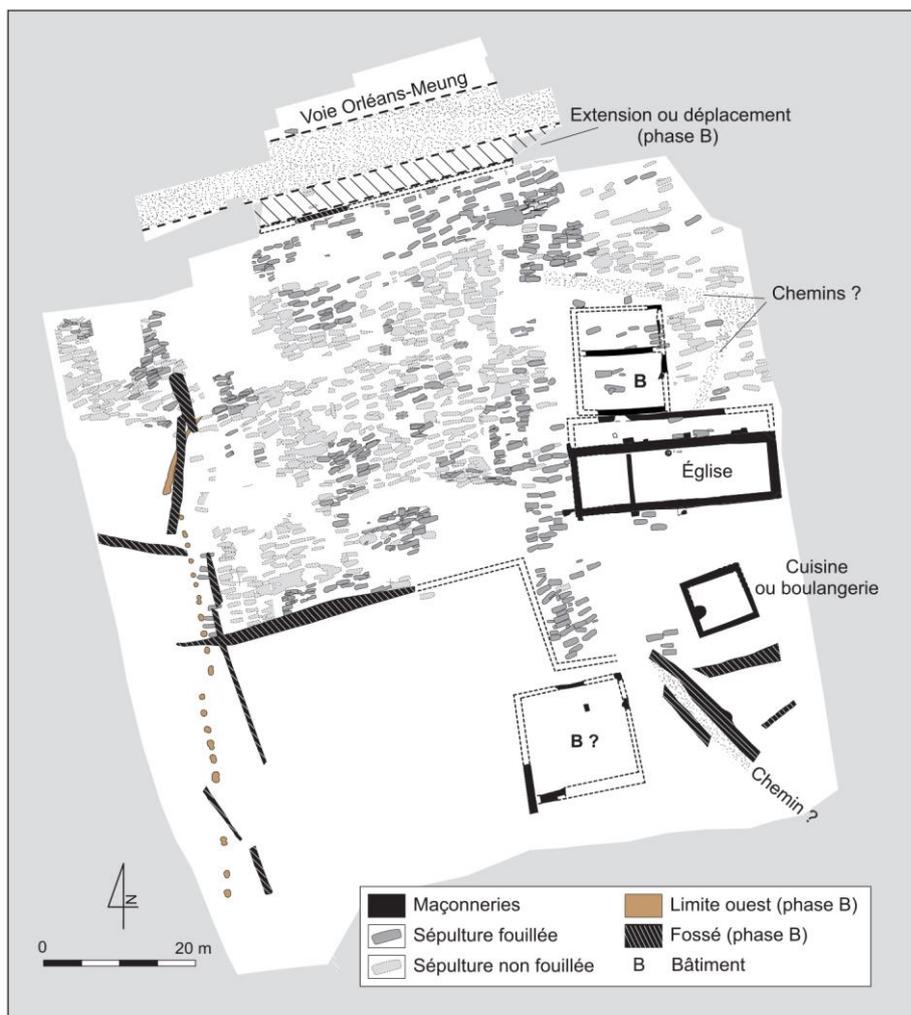


Fig. 6. Restitution d'une sépulture à banquettes latérales et couverture de bois de la période 3 (P. Blanchard).

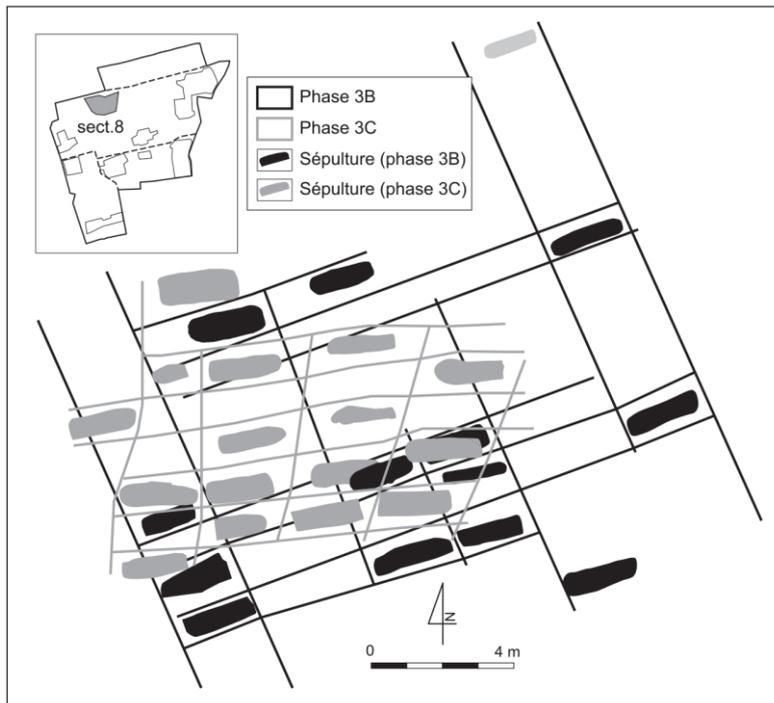


Fig. 7. Identification de deux des trois maillages distincts identifiés pour le secteur 8 et formés par les fosses sépulcrales (DAO : G. Poitevin, P. Mahy et B. Marsollier).

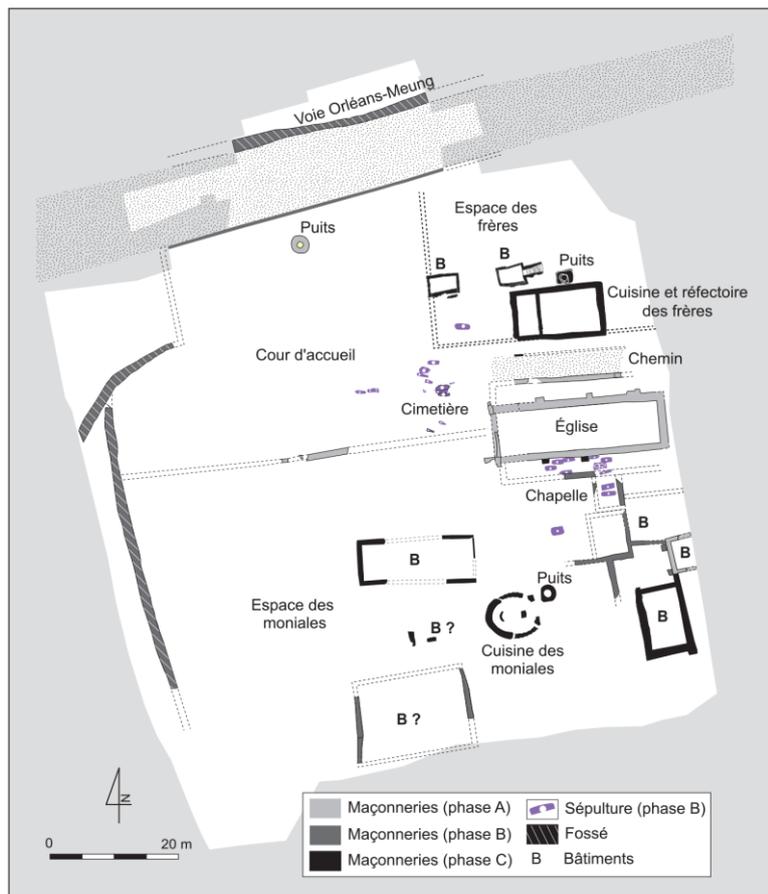


Fig. 8. Plan de la période 4, phases A et B : XII^e-fin du XIII^e siècle (DAO : B. Marsollier et P. Blanchard).